

S'ENGAGER À INVERSER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE PACTE D'AVENIR

Prendre soin de la planète n'est possible qu'en transformant la façon dont nous envisageons nos modes de consommation et de production, et en tenant des engagements ambitieux en matière de durabilité, de résilience et d'émission.



La deuxième séance du Pacte d'Avenir pour l'Humanité s'est consacrée à la planète et à notre relation avec les écosystèmes. Sa tenue coïncidait avec la célébration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes.

Le Pacte d'Avenir pour l'Humanité souligne l'urgence de transformer notre rapport mutuel à la nature. Pour cela, les gouvernements locaux et régionaux doivent se montrer moteurs dans le renouvellement de notre vision vers un avenir commun. Le changement climatique doit s'aborder tant du point de vue de l'atténuation que de l'adaptation, et doit nous amener à réexaminer les

valeurs qui façonnent notre compréhension et à co-construire des systèmes résilients.

Donner aux populations locales les moyens de jouer un rôle central dans la protection de la biodiversité, de l'environnement et de la planète doit aussi être l'occasion de générer localement des emplois qui optimisent l'usage des ressources. Une telle approche permettrait d'améliorer la qualité de vie, de protéger l'environnement, d'encourager la transition vers les énergies renouvelables, et ainsi assurer un avenir plus durable et plus juste.

La Présidente de la région de Nouakchott en Mauritanie, **Fatimetou Min Abdel Malick** a rappelé que des milliards de citoyens n'ont toujours pas accès aux services les plus élémentaires, et qu'il s'agit d'un choix politique conscient et non le résultat d'un manque de ressources. Elle a ajouté : "Nous devons prendre soin de notre planète et développer une relation harmonieuse entre l'humain et la nature respectant l'écologie et le vivant".

Hisham Amna, Ministre du développement local de l'Égypte, pays hôte de la COP27, a souligné que la lutte contre le changement climatique devait passer par

un avenir équitable. Il a ajouté "Pour résoudre la crise climatique, il va falloir commencer à traduire cette vision en projets concrets". Le ministre a conclu en rappelant aux dirigeants qu'il était urgent de collaborer sur tous les sujets, de la migration à la sécurité alimentaire.

Mami Mizutori, la Représentante Spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe, a pris la parole pour dire qu'il existe des preuves solides que les gouvernements locaux et régionaux qui investissent dans la réduction des risques de catastrophe protègent à la fois leurs citoyens et leur écosystème.

Représentant les acteurs de la société civile, **Pefi Kingi**, Médaille de service de la Reine (QSM) - Représentante régionale du Pacifique pour la Migration, s'est adressée à la salle : "D'ici 2050, 258 millions de migrants auront fui les conséquences du dérèglement climatique. La plupart des grandes villes sont côtières, et nous voulons tous que ces villes soient résilientes". Elle a donc appelé les dirigeants de CGLU à mettre l'accent sur l'importance des océans et à inclure les communautés autochtones dans les discussions autour de l'avenir des villes. Andrew Potts, du Réseau Patrimoine Climatique (RPC), a interpellé les dirigeants présents : "Comment allez-vous, et comment allons-nous ensemble régler la question du climat ?".

"Les Nations unies s'engagent à accompagner les dirigeants locaux dans la conduite du mouvement de transformation dont le monde a besoin."

*Amina Mohamed,
Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies*

Gabriel Ferrero de Loma-Osorio, du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, a pour sa part appuyé l'importance de la sécurité alimentaire, en faisant remarquer qu'elle ne peut être garantie que si les maires et les présidents des associations locales travaillent main dans la main. Il a félicité CGLU pour son travail qui permet de dépasser la dichotomie urbain-rural en proposant aux territoires un cadre politique plus holistique et intégré. **Daniel Akinjise**, du Caucus des jeunes de CGLU, a alerté sur la pénurie de nourriture et d'eau ainsi que les enjeux climatiques auxquels sont confrontés les jeunes, et qui exigent des gouvernements locaux et régionaux des mesures concrètes.

Iraci Hassler, Maire de Santiago du Chili, a déclaré : "Pour leur assurer un avenir, nous devons écouter les jeunes et agir dès maintenant". Elle a ajouté que la sensibilisation à l'environnement est aussi essentielle que les leçons tirées des initiatives multilatérales. Elle a conclu en affirmant : "Aucun projet politique ne saurait être mis en œuvre sans la participation des générations futures". **Noraini Roslan**, maire de Klang, a indiqué que plusieurs gouvernements locaux et régionaux en Malaisie avaient déjà déclaré l'urgence climatique et s'étaient engagés à atteindre la neutralité carbone.

Fozia Khalid Warraich, présidente du district de Toba Tek Singh et Présidente de l'Association des conseils locaux

du Pendjab, a déclaré que le Pakistan était le premier pays à avoir inscrit les ODD dans son programme national de développement. **Fernando Gray**, Maire d'Esteban Echevarria, a revendiqué que les collectivités locales soient au centre de toutes les discussions mondiales relatives au développement durable et terminé par cette formule : "le multilatéralisme est la clé de la soutenabilité".

Andreas Wolter, maire de Cologne, et **Jorge Perez Jaramillo**, du Comité consultatif de CGLU-Ubuntu, ont enfin invité les dirigeants locaux et régionaux à se donner la main pour contribuer aux initiatives durables. Ils ont appelé les gouvernements locaux

et régionaux à passer de toute urgence d'un modèle de surconsommation des ressources naturelles à la protection de la biodiversité, des océans, de la terre, du sous-sol et de l'atmosphère, car les modes actuels de production et de consommation sont à la fois destructeurs et totalement intenables.

Tous les partenaires animés par ces aspirations communes sont invités, en ce moment fondateur, à échanger et à engager des compromis et des mesures concrètes pour l'avenir de la planète. Cet avenir doit renverser tous les statu quo dans la transition vers la neutralité carbone et la résilience, pour nous mener à un changement radical dans la planification des villes et des territoires durables, équitables et résilients.

L'ENGAGEMENT DE LA PRÉSIDENTE DE CGLU ENVERS ENVERS LA COMPOSANTE "PLANÈTE" LE PACTE D'AVENIR POUR LA PLANÈTE

Coprésidente de CGLU et présidente de la Fédération canadienne des municipalités, Taneen Rudyk a prononcé un engagement lors de la séance plénière consacrée au volet "Planète" du Pacte d'avenir pour la planète, soumis à l'approbation du Conseil mondial.

"Aujourd'hui, nous incarnons un processus consultatif qui a participé à la construction commune de cette vision. Nous avons fait progresser main dans la main les travaux du Town Hall, du comité consultatif international, des conseils politiques et des mécanismes de consultation de CGLU.

Nous avons écouté vos messages avec beaucoup d'attention

Pour ramener nos modes de vie, de consommation, de production, de déplacement, qui sont à l'origine d'injustices et d'inégalités, vers des modèles universels, régénérateurs, durables et résilients.

Pour renouveler la perception commune de notre avenir pour passer de la surexploitation des ressources naturelles à la protection de la biodiversité. Dans laquelle nous relevons le défi de l'urgence climatique et de la transition vers la neutralité carbone, la réduction des risques et la résilience des villes.

Pour bouleverser l'interaction entre la nature et les sociétés humaines, pour dissocier le développement économique de l'épuisement de notre planète, et

adopter des modes de vie qui renouvellent notre lien avec les écosystèmes.

C'est pourquoi, nous, les villes et les régions du monde :

Nous nous engageons à répondre à l'urgence climatique, à la dégradation de l'environnement et à l'appauvrissement de la biodiversité par un partage juste et équitable des bénéfices de l'action climatique.

Nous nous engageons à développer une vision qui considère ces actions en embrassant les droits de la nature comme les nôtres. En mobilisant tous les acteurs et en mettant à disposition les ressources dont nous avons besoin pour inverser les crises climatique et écologique.

Nous envisageons l'avenir avec un esprit de responsabilité. Nous savons que notre communauté de gouvernements locaux et régionaux est fin prête à rejoindre ses partenaires, nationaux et internationaux, et à placer le bien-être de la planète au cœur de notre action.

La parole des villes et des territoires doit nous mener à repenser l'avenir ensemble à chacune des étapes, qu'il s'agisse du sommet des ODD, du Sommet du Futur ou de la Conférence Mondiale sur l'Eau des Nations unies.

Voici l'engagement des villes et des gouvernements locaux, unis de par le monde pour veiller sur notre planète."

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CGLU SE TERMINE PAR UN ACCORD SUR UNE NOUVELLE PRÉSIDENTENCE COLLÉGIALE

L'Assemblée Générale de CGLU s'est réunie hier pour recevoir les rapports de la Présidence, les priorités identifiées par les Sections de CGLU, et les recommandations des Town Halls et des Conseils Politiques. Cette Assemblée Générale s'est terminée par un accord pour une présidence collégiale de quatre présidents pour un mandat de quatre ans.

A la remise du rapport de la présidence, le président honoraire Mohamed Boudra a présenté une partie du travail accompli durant les trois dernières années, inspiré par les documents finaux du précédent congrès tenu à Durban en 2019, et " marqué par des défis sans précédent."

Il a insisté sur l'impact de la pandémie COVID-19, qui a contraint les gouvernants et les citoyens à mettre le soin au cœur de toutes leurs initiatives. Sous l'impulsion du mouvement municipal féministe, CGLU a également franchi un pas en plaçant le soin au travers de tous les sujets et en initiant le processus du Pacte d'Avenir pour l'Humanité, car, a-t-il dit, "c'est grâce au Pouvoir du Nous que les villes et les régions sont prêtes à prendre soin les unes des autres."

Récapitulant les nombreuses avancées, M. Boudra a souligné la légitimité croissante de CGLU dans sa participation aux instances multilatérales, telles que l'évaluation du Nouveau Programme pour les Villes et le Comité pour une Urbanisation Durable -- dans lequel la Taskforce internationale des gouvernements locaux et régionaux, animée par CGLU, a été reconnue comme un partenaire indispensable.

La proposition formulée par le Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres d'impulser un Agenda collectif de l'après-COVID-19 et de créer un nouveau Groupe Consultatif de l'ONU auprès des Gouvernements Locaux et Régionaux, a constitué un autre moment notable de la journée

CGLU a eu le privilège de travailler en étroite collaboration avec des organisations intergouvernementales, telles que le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation Internationale pour les Migrations, l'UNDRR et ONU Femmes. Dans ses efforts en faveur de la transition écologique et de l'action climatique, CGLU s'est montré précieux à chaque COP, en plaidant pour une redéfinition de la manière dont nous interagissons avec la planète et pour une redéfinition des modes de production et de consommation.

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTENCE ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE CGLU

Lors du Congrès Mondial de CGLU, les membres désignent les Vice-présidents parmi les candidats proposés par les différentes Sections ainsi que le Forum des Régions. Les nouveaux vice-présidents de CGLU pour la période 2022-2026 sont donc les suivants :

Pour l'Afrique, **M. Oumarou Dogari Moumouni**, Maire de Niamey.

Pour l'ASPAC, **M. Ashok Kumar Byanju Shrestha**, maire de Dhulikhel et président de l'Association des municipalités du Népal.

Pour l'Eurasie, **M. Aysen Nikolaev**, Gouverneur de la République de Sakha.

Pour l'Europe, **Mme Carola Gunnarsson**, maire de Sala et vice-présidente de l'Association suédoise des collectivités locales et des régions (SALAR).

Pour MEWA, **M. Yücel Yilmaz**, maire de Balıkesir.

Pour l'Amérique du Nord, **Mme Taneen Rudyk**, Conseillère municipale de Vegreville et Présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Pour Metropolis, **Mme Claudia López**, Maire de Bogotá et Présidente de Metropolis.

Pour le Forum des Régions, **M. Pablo Jurado**, Président de CONGOPE

Le représentant de l'Amérique latine n'est pas encore confirmé à l'heure de la publication.

Le nouveau Conseil mondial de CGLU se réunira vendredi 14 octobre 2022 lors de la dernière journée du Congrès pour adopter le Pacte d'Avenir pour l'Humanité et valider le calendrier de travail pour 2023.

PALMIRA REMPORTE LE PRIX DE LA PAIX DE CGLU

Le Prix de la Paix de CGLU récompense les autorités locales qui mettent en œuvre des initiatives garantissant un développement pacifique et durable. Pendant l'Assemblée Générale, le jury de la troisième édition du Prix a annoncé le gagnant parmi les cinq villes sélectionnées comme finalistes.

La ville récompensée est Palmira, en Colombie, pour son approche globale de la prévention de la violence, qui a priorisé ses ressources envers l'emploi des jeunes par le biais de son projet PAZOS (Paz y Oportunidades). Les autres finalistes étaient Mersin (Turquie), Mishiha (Burundi), Monterrey (Mexique) et Recife (Brésil).

Le maire de Palmira, Oscar Escobar, a reçu le prix et a exprimé sa gratitude. Il a annoncé que la récompense de 20 000 EUR sera "utilisée comme un levier auprès du nouveau gouvernement national pour renforcer les programmes et continuer à changer la vie de nombreux jeunes Colombiens".

Grâce à PAZOS, le maire a expliqué que jamais au cours des dix-sept dernières années Palmira n'avait connu un taux d'homicide aussi bas, malgré toutes les données fiables dont la ville dispose depuis. Le maire a déclaré que le projet aide les jeunes à "trouver des voies alternatives pour eux et leurs familles, éloignés des trafics, pleins d'espoir et de raisons de croire en eux-mêmes."



ENCOURAGER LA CULTURE À DEVENIR UN PILIER DE L'ACTION CLIMATIQUE

Le Town Hall sur la culture et le climat, qui s'est tenu le jeudi 13 octobre, a débattu du potentiel de la culture à soutenir l'action climatique, et a exploré les dimensions culturelles et sociales de la crise écologique. Les participants à la session ont sollicité un nouvel "Agenda de la culture pour le climat", encourageant la culture à obtenir un rôle plus significatif dans l'action climatique.

Durant la séance, les participants ont évoqué le rapport "Un Futur pour nos Passés : impliquer le patrimoine culturel dans l'action climatique", qui

a été publié en 2019 par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Le rapport souligne le rôle inclusif du patrimoine culturel dans la réponse au changement climatique et la réalisation des Accords de Paris.

Les événements récents (comme les catastrophes naturelles) ou les témoignages des scientifiques démontrent que notre planète est en crise et que la majorité des efforts visant à relever ces défis seront très probablement insuffisants. Les récents rapports du GIEC, parmi d'autres contributions scientifiques,

avertissent que si le cap n'est pas rectifié, le monde sera confronté à des conséquences encore plus catastrophiques sur la biodiversité et le changement climatique. Un groupe de scientifiques, parmi lesquels l'ancien vice-président du GIEC, ont montré que notre incapacité à infléchir la courbe des émissions trouve sa source dans notre mode de vie exorbitant et notre dépendance au carbone. Ils ont fait remarquer que les références culturelles véhiculant des modes de vie dissociés des combustibles fossiles sont rares et qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de changement climatique. La culture a un impact majeur sur nos usages et nos représentations. Pour accomplir les objectifs fixés par les Accords de Paris, les populations doivent changer leurs mentalités et leurs habitudes. Il apparaît donc pertinent d'intégrer l'approche culturelle dans l'action climatique.

Le document d'orientation intitulé "La Culture à l'Agenda du Climat : Encourager la culture à devenir un pilier de l'action climatique" a servi de base à cette séance. Ses auteurs y affirment que "la culture et le changement climatique sont des phénomènes transversaux, d'échelles et de facettes multiples. L'impact de la culture sur l'action climatique peut s'appréhender sous de très divers aspects. Il a par exemple démontré que par des effets d'atténuation ou d'adaptation, des disciplines culturelles comme la musique ou l'archéologie peuvent affecter des secteurs aussi disparates que le transport ou l'alimentation." Il est pourtant de plus en plus évident que la culture a été écartée des politiques relatives au climat. Ce n'est que progressivement que la culture a été reconnue pour son potentiel à entraîner un changement de paradigme. Il est toutefois légitime de se demander si, compte tenu de l'urgence, l'inclusion de la culture dans l'action climatique se fera assez rapidement.

Le document d'orientation identifie quatre composantes essentielles au pilier culturel de l'action climatique : (1) la culture comme catalyseur de l'imaginaire social ; (2) la culture en tant que facteur de résilience ; (3) la promotion culturelle d'une action climatique inclusive ; et (4) la culture comme moteur d'un modèle de développement résilient au changement climatique.

Pour que "l'Agenda de la culture pour le climat" soit couronné de succès, il doit être ancré localement et dirigé par des acteurs qui sont à l'avant-garde de la lutte contre ces enjeux et qui démontrent une capacité à rassembler les gens pour créer, innover et trouver des solutions à des problèmes complexes. En renouvelant les représentations culturelles faites de paysages carbonés, les villes peuvent contribuer à un changement de paradigme. L'urgence du changement climatique appelle à des mesures immédiates, mais la bonne nouvelle est qu'un grand nombre de ces mesures peuvent déjà être prises par les collectivités locales et régionales.

Le jour même de la séance du Town Hall, la campagne #Culture2030Goal a fait l'objet d'une présentation pour souligner l'importance de la culture dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et du Pacte d'Avenir pour l'Humanité de CGLU.



LE "DROIT À LA VILLE" COMME PRINCIPE MOTEUR DU PATRIMOINE COMMUN MONDIAL



L'une des sessions du Town Hall du Congrès Mondial de CGLU du 13 octobre était consacrée au patrimoine commun, et plus précisément à la nécessité de créer les conditions de protection de ce patrimoine. Le "patrimoine commun" se définit comme un ensemble de biens matériels et immatériels, de ressources, de services et de pratiques considérés comme fondamentaux pour la reproduction de la vie. Ce patrimoine ne saurait donc être commercialisé, au contraire il doit être pris en charge et géré de manière collective, par des mécanismes démocratiques de participation directe, d'inclusion, d'équité et de justice multidimensionnelles. Il doit également être abordé dans un continuum d'engagements tenant compte des générations passées, actuelles et futures et de tout le vivant.

Bien que la pertinence de ce patrimoine ait déjà été démontrée grâce à des approches valorisant le bien-être collectif comme condition au renouvellement du contrat social, l'intérêt pour le patrimoine urbain

est encore très récent. Les réflexions autour des parcs communautaires et des espaces publics, les infrastructures, l'accès aux services fondamentaux et aux logements abordables, les mouvements sociaux et l'appel lancé aux dirigeants locaux en faveur d'une approche progressiste, ont ainsi souvent été mobilisés pour contrer les effets néfastes de la gentrification et de la privatisation.

Le document de synthèse "Patrimoine Commun" propose un modèle qui repose sur le droit à la ville comme principe guidant les initiatives de transformation de ce patrimoine (autrement dit, des initiatives visant à encourager et à améliorer la qualité de ce patrimoine). Le lien étroit entre le Droit à la ville et le patrimoine commun se manifeste sous trois dimensions : (1) le patrimoine commun dans la ville ; (2) la ville en tant que bien commun ; et (3) le patrimoine commun en tant qu'outil de mise en œuvre du droit à la ville.

Les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle crucial dans la protection, le renforcement et la multiplication de ces biens communs et devront développer des stratégies et des approches originales pour relever les nombreux défis, notamment les transformations morphologiques, démographiques et de gouvernance auxquelles les villes sont confrontées. Pour mettre en œuvre ces recommandations, les droits doivent être garantis, et les habitants doivent pouvoir s'appuyer sur des approches ouvertes et participatives. La mise en commun peut ainsi s'exécuter par des stratégies exploitant l'action collective, et reposant sur des partenariats communautaires garantis par les autorités locales et régionales. Une collaboration encadrée avec la société civile peut permettre aux autorités d'agir plus efficacement tout en répondant aux besoins des populations.

La séance a abouti à de multiples recommandations, à des soutiens aux initiatives existantes de mise en commun et de mise en œuvre des conditions d'émergence de nouvelles pratiques. Ces recommandations sont les suivantes: organiser des consultations et promouvoir l'engagement participatif; identifier les lacunes et les potentialités de chaque cadre réglementaire ; et l'établissement de moyens de communication bidirectionnels entre les autorités publiques et les citoyens. D'autres recommandations portent sur les conditions de la participation, les innovations réglementaires, les mécanismes de coopération, le contrôle social, l'apprentissage collaboratif et le renforcement des capacités.



ACTION ET RÉSILIENCE CLIMATIQUES : UNE ACTION ET DES INVESTISSEMENTS PRÉCOCES SAUVENT DES VIES

De nos jours, il est évident qu'aucune conférence de dirigeants avertis ne saurait se dérouler sans évoquer le changement climatique. Les villes étant responsables de plus de 70 % des émissions de CO2 dans le monde et subissant en même temps la plupart des effets du changement climatique, l'action et la résilience climatiques font partie des sujets prioritaires du Congrès mondial de CGLU.

Au cours de l'été 2022, tous les gouvernements locaux et régionaux coréens - 220 au total - ont déclaré "l'urgence climatique" à travers un mécanisme unique, proche de la déclaration d'une pandémie. Ce signal important des autorités infranationales a rappelé combien il était urgent d'engager une action climatique dans le pays. Inspiré par ce processus, ICLEI - le Conseil international pour les initiatives écologiques locales - a organisé une discussion le jeudi 13 octobre, invitant les maires et les hauts fonctionnaires à examiner l'objectif, le processus et l'impact de la déclaration d'une urgence climatique au niveau local et régional.

L'événement a coïncidé avec la Journée internationale de la Réduction des Risques de Catastrophe, qui encourage les citoyens et les gouvernements à participer à la construction de communautés et de nations plus résistantes aux catastrophes. Tant la pandémie de COVID-19 que l'urgence climatique mondiale ont montré que les collectivités locales et régionales sont résolument à la pointe des efforts de résilience. Qu'il s'agisse de la mise en place de systèmes d'alerte précoce, de plans d'action, de la prestation de services publics ou d'une planification urbaine tenant compte des risques, les villes sont essentielles à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du Cadre d'Action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. La cible G de ce programme (accès accru aux systèmes d'alerte précoce multirisques) contribuera ainsi plus particulièrement à la réalisation de l'ODD 11.

De plus en plus de villes reconnaissent la nécessité d'établir une stratégie de résilience. A travers l'initiative Pour des villes résilientes 2030, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) aide les villes et les collectivités à adopter une approche systémique de la résilience. A l'occasion d'un atelier qui s'est tenu le jeudi 13 octobre, l'UNDRR a comparé le coût de l'inaction face aux opportunités offertes par un renforcement des capacités, par l'amélioration d'une gouvernance des risques et le financement de la résilience. A titre d'exemple, un investissement de 800 millions de dollars américains dans des systèmes d'alerte précoce des pays en développement permettrait d'éviter des pertes de 3 à 16 milliards de dollars par an. À ce jour, près de 1 400 villes représentant plus de 387 millions de personnes sont devenues membres de la campagne "Pour des villes résilientes 2030".

La justice climatique représenta un autre sujet majeur. La Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie a organisé un événement sur l'action climatique dans les territoires durables, résilients et à faibles émissions. Identifiant les points de levier pour une action climatique à plusieurs niveaux, la session du 13 octobre a produit de nouveaux éléments à intégrer au Pacte d'Avenir pour l'Humanité et aux discussions préliminaires à la Conférence sur le climat COP27 de Novembre 2022.

Connective Cities a organisé le jeudi 13 octobre un événement sur la gestion des risques d'inondation et l'importance de la préparation municipale. Les débats ont montré qu'une grande variété d'acteurs contribuaient à assurer une gestion municipale durable et efficace des inondations. C'est d'autant plus évident que les événements météorologiques sont de plus en plus fréquents et extrêmes. Connective Cities aspire à un processus commun et collaboratif d'apprentissage basé sur l'échange entre pairs, le développement de projets collectifs et des catalogues de bonnes pratiques dans les domaines de la prévention, de la protection et de la gestion des inondations.



EN BREF : L'INITIATIVE "POUR DES VILLES RÉSILIENTES 2030"

"Pour des villes résilientes 2030" ou MCR 2030, est une coalition mondiale de partenaires, dirigée par les Nations unies, qui s'est engagée à aider les collectivités locales à renforcer leur résilience aux catastrophes. En délivrant une feuille de route claire en trois étapes vers la résilience urbaine et en fournissant des solutions, un accès aux savoirs et aux outils de suivi et d'évaluation, MCR2030 soutient les villes dans leur démarche de réduction des risques et de renforcement de leur résilience.

Depuis son lancement en octobre 2020, MCR 2030 a mobilisé près de 1 400 gouvernements locaux, représentant une population de plus de 387 millions de personnes. Cette initiative multipartite unique a permis de rendre les villes plus sûres, en prévenant les risques et en favorisant l'innovation et les investissements. MCR 2030 accueille les villes, les gouvernements locaux, et toute autre instance désireuse de sensibiliser les municipalités par le partage des connaissances et la mise en réseaux.

COMMENT L'AGENDA 2030 PEUT-IL SE LOCALISER DANS LES VILLES ?

Le volet Local4Action du Congrès mondial de CGLU se consacre à la gouvernance et à l'accessibilité. La question clé est de savoir comment, à huit ans de l'échéance de 2030, l'Agenda 2030 de l'ONU pour le Développement Durable et l'Objectif de développement durable (ODD) n°11 pourront être accomplis dans les villes. Pour répondre à cette question essentielle, le Congrès présente des outils utiles qui aident les collectivités locales à convertir les ODD en mesures ambitieuses. Ce processus, connu sous le nom de Localisation de l'Agenda 2030, place les territoires et les populations au centre, et travaille à la mise en conformité aux réglementations nationales afin de faire des ODD une réalité.

Parmi les outils de suivi des ODD, les Examens Locaux Volontaires (ELV) sont particulièrement pertinents, car ils permettent aux collectivités locales de transformer les ODD en actions concrètes. À ce jour, plus de 150 villes et gouvernements régionaux ont déjà publié un ELV. Le jeudi 13 octobre, le groupe de travail dédié au renforcement des capacités et des institutions se penche sur la manière d'évaluer les progrès locaux et de relier les examens volontaires réalisés à tous les échelons territoriaux.

Comme pour les ODD, chaque municipalité est en mesure de trouver un outil adapté à son contexte local. Par exemple, l'exercice du cercle des ODD est un outil de localisation à faible seuil utilisé par de nombreuses autorités locales. Il soutient la mise en œuvre et l'avancement des ODD conformément aux politiques interne, locale et mondiale. Cette feuille de route simplifiée peut être téléchargée et utilisée pour évaluer le travail des municipalités à travers des ateliers pratiques.

Dans la ville finlandaise d'Espoo, la localisation des ODD se fait par le biais d'un outil innovant de prise de conscience des ODD. Cet outil aide chaque ville à se concentrer sur des aspects des ODD adaptés à leurs priorités. La Finlande travaille également avec des villes partenaires pour diffuser leurs connaissances et leur permettre de s'inspirer mutuellement des initiatives locales.

Les outils destinés aux autorités locales et régionales représentent un aspect important de la campagne d'action des Nations unies en faveur des ODD, qui vise à offrir un soutien à ces collectivités, désormais en mesure d'agir et d'atteindre les objectifs ambitieux de l'Agenda 2030 d'ici les huit prochaines années.

10, 100, 1 000 VILLES DES DROITS DE L'HOMME ! BÂTIR L'UNIVERSALITÉ PAR LA DIVERSITÉ LOCALE

Les Droits de l'Homme ont constitué l'un des principaux thèmes du Sommet de CGLU à Daejeon.

L'importance de renforcer l'engagement politique local en faveur des Droits de l'Homme a été à nouveau soulevée lors de la campagne mondiale de la Commission pour l'inclusion sociale, la Démocratie participative et les Droits de l'Homme de CGLU (CGLU-CISDPDH) "10, 100, 1000 villes et territoires des Droits de l'Homme d'ici 2030".

La mise en œuvre internationale des Droits de l'Homme est une responsabilité des gouvernements locaux et régionaux mais demeure une opportunité d'agir au nom des résidents, de répondre à leurs besoins et aspirations et de garantir la dignité pour tous. C'est ce qui a alimenté la campagne visant à rassembler 1 000 gouvernements locaux et régionaux

du monde entier d'ici 2030, et de renforcer le mouvement mondial des "villes et territoires des Droits de l'Homme".

En faisant des Droits de l'Homme un moyen de transformer, d'autonomiser et de réorganiser le contrat social des populations locales, la campagne Villes et Territoires des Droits de l'Homme souligne également l'importance de la démocratie, de la participation civique et de la collaboration avec la société civile et les organisations concernées.

La campagne reliera toutes les initiatives locales promouvant la solidarité, la coopération et le dialogue entre villes et territoires et elle tentera de diffuser ce savoir à l'échelle mondiale. Elle contribuera aussi à intensifier les actions locales en matière de Droits de l'Homme afin de favoriser la reconnaissance et la participation des gouvernements locaux et régionaux aux programmes mondiaux relatifs aux Droits de l'Homme, tout en encourageant ces gouvernements à adopter et reconnaître des cadres locaux d'application de Droits de l'Homme.

Les gouvernements locaux et régionaux du monde entier, quelle que soit leur taille ou leur juridiction, sont invités à rejoindre la campagne, à condition qu'ils expriment un désir sincère de s'engager en faveur de la protection des Droits de l'Homme.

À L'AFFICHE AUJOURD'HUI

14 OCTOBRE 2022

Aujourd'hui marque le dernier jour du Congrès. Il commencera par les événements Local4Action et Networking Hub, qui débiteront à 10h00.

Parmi les autres événements marquants, à 10h00, une présentation du rapport GOLD VI : Les voies vers une Égalité Urbaine et Territoriale, aura lieu à l'Agora, DCC1. Au même moment, au Networking Hub, DCC1, sera projeté le documentaire "D'une situation d'inégalité vers des communautés consacrées au soin : Le cas de Bogotá".

À 11h30, la remise du 16e Prix des meilleures pratiques de l'OIDP aura lieu au DCC1 - Networking Hub.

À 12h00, le processus de Town Hall se poursuivra avec la session sur la Confiance et la Gouvernance.

La dernière session du Pacte d'Avenir pour l'Humanité aura lieu à 13h30 au Grand Ballroom, DCC1. Les participants en ligne pourront suivre cette session car elle se déroulera dans un format hybride.

Après la dernière session du Pacte d'Avenir pour l'Humanité, le Conseil Mondial de CGLU se tiendra à 15h00. Il élira la Direction de l'organisation et les membres du Bureau exécutif après un processus électoral mené par les sections de CGLU.

Pour couronner le Congrès, la Cérémonie de clôture aura lieu à 18h00 au Exhibition Hall, DCC2, et pourra aussi être suivie en ligne.

